

x) document(s)

document(s) :

<s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/1a062c03-56dd-4c26-98a7-7fe8e0c8c8af>

ns générales

loch, Morgane

lémoire : REBUT DIDIER

iversité Panthéon-Assas - Master Droit pénal et sciences pénales

on : 01-01-2010

Le secret professionnel est, à la fois, l'un des éléments les plus simples et les plus complexes de la déontologie de la profession. En fait, il semble que pour le respecter l'avocat doive tout simplement se taire. Cependant, il lui faut distinguer les éléments qu'il peut divulguer dans l'intérêt de son client des éléments qu'il doit garder secrets.

ns : Avocat, Secret professionnel

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-712

urce : Ressource documentaire
